

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N°352
4 Avril 2024
ISSN 1245-0286

Pour le retrait du « choc des savoirs »

- **Assez des journées de grève à répétition et des actions locales et diversifiées !**
 - **Assez de renvoyer la responsabilité aux enseignants collègue par collègue !**
- Que la direction nationale du SNES et l'Intersyndicale convoquent sans délai une immense manifestation nationale au ministère de l'Éducation, à la mi-mai !**

Intervention du courant Front Unique, au Conseil National de la FSU, le 4 avril

« Depuis l'annonce le 5 décembre du « choc des savoirs » par Attal, alors ministre de l'Éducation nationale, quatre mois se sont écoulés. Quatre mois durant lesquels le gouvernement a pu mener à bien son calendrier. Preuve en est la publication des textes d'application au Journal Officiel à la mi-mars.

Le 1^{er} février, les enseignants, particulièrement dans les collèges, ont manifesté clairement leur volonté d'obtenir le retrait pur et simple du choc des savoirs. Or, la direction du SNES et celle de la FSU, ne se sont toujours pas prononcées pour le retrait pur et simple du choc des savoirs.

Elles se sont inscrites dans le calendrier gouvernemental, avec AOC puis avec Belloubet, en particulier en participant aux différents Conseils supérieurs de l'Éducation.

Et aujourd'hui, comme pour le PACTE, elles rejettent la responsabilité sur les équipes dans les établissements pour qu'elles n'appliquent pas le « choc des savoirs ».

Elles ont aussi multiplié les journées d'actions locales, parfaitement stériles (6 février, 19 mars, 2 avril).

Les collègues n'ont pas répondu à ces journées. Ils ne répondront pas davantage aux autres comme on a pu le constater hier encore. Et pour cause, ils ont parfaitement conscience de l'inefficacité des journées d'actions, ils les rejettent. Ils savent avec leur expérience des défaites passées qu'ils ne peuvent obtenir la moindre victoire dans le cadre de ces dispositifs éculés.

A l'inverse, les enseignants de Seine-St-Denis ont su montrer la voie en allant manifester là où se prennent les décisions. Les 5 000 manifestants du 93 ne peuvent-ils pas faire 150 000 à l'échelle nationale, devant le ministère, pour contraindre le gouvernement à retirer sa contre-réforme mortifère ?

La direction de la FSU affirme que le plan à l'œuvre « *participe à rehausser le rapport de force* ». La secrétaire générale du SNES a même indiqué hier à la tribune sa volonté de poursuivre dans la même voie. Cela n'a que trop duré au contraire. Beaucoup trop de temps a été perdu.

Il y a urgence à convoquer dès maintenant une manifestation massive de toute la profession, au ministère, pas dans 2 mois, quand plus rien ne sera possible, pour arracher le retrait du choc des savoirs. C'est ce que propose notre motion. »

Motion Pour le retrait du « choc des savoirs »

Avec la publication des textes d'application du « choc des savoirs », le gouvernement a marqué une avancée majeure contre le droit aux études des collégiens et contre le statut des enseignants.

Le CDFN se prononce pour le retrait pur et simple du « choc des savoirs » et l'abrogation de tous ses textes d'application.

Ce n'est certainement pas en multipliant les journées de grève, les actions locales et diversifiées qui font porter la responsabilité sur les enseignants, que le retrait du « choc des savoirs » sera imposé.

Seule une réponse massive et centrale pourrait venir à bout de la détermination du gouvernement.

Le CDFN de la FSU se prononce pour la convocation immédiate d'une manifestation centrale, à Paris, au ministère de l'Éducation Nationale, pour la mi-mai.

(Pour : 5 / Contre : 90 / Abstentions : 4 / Refus de vote : 7)